

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.
6 heures 14 minut. soir, Omnibus.
4 — 11 — — Express.
4 — 11 — matin, Express-Poste.
9 — 48 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
1 heure 59 minut. soir, Express.
11 — 51 — matin, Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 11 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La situation de l'Italie paraît devoir s'améliorer, au double point de vue de ses rapports avec l'extérieur et du rétablissement de sa tranquillité intérieure. Le mécanicien Watt, qui a été rendu à la liberté par le gouvernement napolitain, dont la pensée secrète est de libérer aussi l'autre prisonnier anglais Park, va faciliter, par son retour en Angleterre, les négociations ouvertes pour rétablir la bonne harmonie entre le gouvernement des Deux-Siciles et ceux de Londres et de Paris. Les idées sages du Piémont et l'adoucissement imprimé à la politique autrichienne, par l'archiduc Maximilien, feront le reste.

En ce qui concerne plus spécialement les affaires de Naples, nous voyons que le cabinet britannique ne tient plus du tout le même langage que par le passé, et juge le gouvernement napolitain d'une façon beaucoup moins sévère. M. Disraëli, répondant, le 22, à une interpellation, a annoncé que le procès de Park était commencé, que M. Lyons avait parlé à ce dernier en plein tribunal, et que le procès se poursuivait avec beaucoup de convenance et une parfaite impartialité. « Park, a ajouté M. Disraëli, est actuellement bien logé, bien vêtu, bien nourri; il est en bonne santé, de bonne humeur et soutenu par le sentiment que son pays ne l'a pas oublié. » Nous voici loin des récriminations passées.

On sait que le procès relatif aux affaires de Gênes, du 29 juin, a été terminé dans la journée du 20. La cour d'assises de Gênes, en frappant de 20 années de travaux forcés les six principaux coupables et à diverses peines d'autres émeutiers en sous-ordre, a donné des garanties d'ordre qui seront prises très au sérieux, sans aucun doute, dans les conseils de Vienne. Les débats de ce long procès ont été dirigés avec une ferme impartialité par le commandeur Morialdo, président de la cour, et M. Galleani, avocat général, a acquitté sa tâche avec un zèle intelligent. En parlant de l'esprit des sectaires, et en flétrissant leurs odieuses doctrines, M. Galleani a saisi avec beaucoup d'à-propos l'occasion de faire allu-

sion à l'attentat du 14 janvier, et s'est fait l'interprète des sentiments d'exécration que les honnêtes gens de tous les partis ressentent, pour ce crime abominable. Ce langage ne servira pas moins le Piémont, dans l'esprit de tous les honnêtes gens, en Europe.

Il est vrai que le différend qui sépare les cabinets de Turin et de Naples, à propos du Cagliari, n'est pas encore apaisé; mais si, comme nous avons lieu de le croire, le rapprochement des Deux-Siciles et des grandes puissances occidentales est à la veille de s'accomplir, il est évident que ce dernier nuage disparaîtra sous la haute influence des souverains de la France et de l'Angleterre.

Ainsi que nous le disions en commençant, les divers gouvernements italiens dont l'attitude inquiétait ou blessait certains grands Etats, rentrent dans une bonne voie qui, en les conduisant à l'ordre et à la tranquillité, les fera concourir à la paix générale qui importe tant à l'Europe. — Havas.

La démission de M. le comte de Persigny, ambassadeur à Londres, est maintenant acceptée d'une manière définitive; mais on s'était trop pressé d'annoncer son retour à Paris. M. le comte de Persigny ne doit quitter Londres, qu'après la remise à la Reine de ses lettres de rappel et l'arrivée de son successeur. (Constitutionnel.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Hambourg, 22 mars. — M. le baron Manderstrom, ministre plénipotentiaire de Hambourg à Paris, est nommé ministre des affaires étrangères. En attendant l'arrivée de S. Exc. à Stockholm, le ministre de la guerre M. Gyldenstolpe gèrera les affaires étrangères.

Londres, 22 mars. — Au commencement de la séance des Communes, M. Milner annonce qu'il demandera la publication de la correspondance échangée entre les gouvernements français et anglais, relativement aux passeports.

Vendredi prochain aura lieu la discussion de l'India-Bill. Après le vote de ce bill, la chambre ajournera ses séances jusqu'au 12 avril.

Londres, 23 mars. — Dans la séance de la chambre des communes, MM. Newdegate et Walpole ont combattu le bill des Israélites; les autres membres du cabinet ont gardé le silence. Toute la fraction libérale de la chambre a voté pour le bill de lord John Russell, adopté à la majorité de 297 voix contre 146.

Madrid, 22 mars. — L'interpellation faite par le député Mazo, relativement à certaines décorations récemment octroyées par le gouvernement, a été repoussée à l'unanimité par le congrès.

Berne, 23 mars. — On annonce que dans la dernière audience qu'il a accordée à M. Kern, l'Empereur se serait montré disposé à examiner de nouveau la mesure relative aux passeports. — Le gouvernement de Bâle a fait une objection préjudicielle, au sujet des nouveaux consulats, en réservant toutefois sa résolution définitive.

Berlin, 23 mars. — On écrit de Copenhague, lundi 22 :

« Le Dageblad et exprime l'opinion que la réponse du gouvernement danois est conçue à peu près en ces termes :

« Les six premiers articles de la constitution holsteinoise seront soumis à la délibération des Etats du duché de Holstein, et les questions ultérieures seront portées devant une commission désignée par la Diète germanique. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

CHINE. — On écrit de Hong-Kong, le 28 janvier : On croit que les plénipotentiaires d'Angleterre et de France visiteront le Pih-ho, emmenant avec eux un grand nombre de canonniers et un bataillon de troupes de marine. Deux régiments de cipayes sont attendus des Indes pour tenir garnison à Canton.

— Voici les détails que nous fournis sur l'état de Canton, le China-Mail du 29 janvier :

« Nous ne savons presque rien de nouveau sur Canton, où tout est tranquille et paraît devoir rester dans cet état. D'ailleurs les plus grandes précau-

FEUILLETON

UNE HAINE A BORD.

PREMIÈRE PARTIE.

L'AIGUILLETTE D'OR.

(Suite.)

VI. — SORTIE DE L'ÉCOLE NAVALE.

Je n'ai jamais connu de meilleur garçon que Jules Renaud. Vif et doux en même temps, il s'animait souvent; il ne s'emportait pas, à moins d'être poussé à bout. Heureux caractère, bon cœur, sans fiel, sans arrière-pensée, tel était notre camarade Renaud. A bord de l'Orion et durant nos premières années de mer, je le jugeais incapable de garder rancune; et le fait est que je l'ai vu pardonner des griefs impardonnables avec une véritable magnanimité.

Quand Jules revint à bord, il fut nécessairement le voisin de Fargeolles; il prenait le poste de Charles et n'en paraissait nullement affecté; il ne témoigna ni par un mot, ni par un geste, qu'il en voulait au facétieux vétéran.

Dès le premier repas, Fargeolles lui décocha quelques railleries assez mordantes; Jules répliqua sans ai-

greur, avec esprit et mit parfois les rieurs de son côté. Fargeolles revint à la charge, Jules n'en perdit pas un coup de fourchette, et riposta de sens rassis. Le souper se termina paisiblement; après quoi Jules alla rejoindre Charles; ils avaient tant de choses à se dire!

— Eh bien! Fargeolles te laisse-t-il en repos maintenant? demanda Jules Renaud.

— A peu près, répondit Charles: nous nous rencontrons à peine; je crois vraiment qu'il m'a oublié.

Emile Fargeolles, — ceci paraît singulier, peut-être, ou même paradoxal, — n'était pas rancuneux non plus. Toujours sa force physique l'avait rendu redoutable à ses condisciples, soit au collège, soit à Angoulême; il était un de ces petits despotes d'école qui s'attaquent indistinctement à tous les plus faibles qu'eux, et les vexent uniquement pour le plaisir de vexer, parce que leur passion est de voir souffrir et de faire souffrir. A bord, il obéissait aux mêmes instincts. Les traits de son esprit acrimonieux et mordant remplaçaient, pour son usage, les coups de pied et les coups de poing du collège; pour être moins brutal, il n'en était pas moins taquin; ses farces lui faisaient des ennemis, mais il ne les haïssait pas.

Les gens de la trempe de Fargeolles n'aiment ni ne détestent personne; ils manquent absolument de sensibilité. Ce sont des bourreaux de vocation. Que leur victime leur échappe, ils en choisissent une autre, et ou-

blent la première en torturant la seconde. Ils ne comprennent pas la vendette corse: ils sont méchants voilà tout.

Jules était incapable de haine par la cause diamétralement opposée, il ne pouvait conserver de rancunes vivaces, parce qu'il était foncièrement bon. Ses antipathies mouraient d'inanition, si elles ne cessaient ouvertement par une réconciliation cordiale.

Mais la patience n'était pas sa vertu naturelle; avant que son bras gauche eût repris toutes ses forces, la patience lui manqua.

C'était à l'étude du soir.

On entendit tout-à-coup un vacarme affreux à tribord derrière à la hauteur du cinquième bureau. Deux élèves en étaient aux prises.

Avec une seule main, le plus mince tenait l'autre en respect par le collet de sa vareuse.

— Mon bon ami! disait-il vous finissez par m'ennuyer... A nos deux, donc!... à nous deux!...

Fargeolles lança de toutes ses forces un gros volume de logarithmes au beau milieu du visage de Jules. Le coup mit en sang le nez et la bouche du Parisien qui lâcha prise. Fargeolles s'arma d'un pliant et recula.

Jules revint bientôt à la charge, il l'atteignit au bas d'une échelle. Alors, Fargeolles, acculé, lui jeta un tabouret dans les jambes; Jules évita le tabouret en criant :

tions sont prises, et les forces que commande l'amiral peuvent arrêter toute tentative de soulèvement que les Chinois auraient envie de mettre à exécution. Une puissante police militaire a été établie pour veiller à la conservation de l'ordre; elle a cinq sections dans les divers quartiers de la cité. Un corps de Chinois a été formé d'un autre côté pour faire la police et se mettre à la disposition des autorités indigènes. Comme on devait s'y attendre, il y a une grande misère dans la ville; mais les rues, dit-on, sont sillonnées par une foule nombreuse, dont les alarmes paraissent avoir fait place à une grande confiance en la protection anglaise. Outre les barques destinées à la vente des marchandises de toute espèce, on a ouvert un marché qui est toujours bien approvisionné, et où tout est à très-bas prix; on dit même qu'on y achète à meilleur marché qu'à Hong-Kong.

« Nous avons appris cependant par un Chinois arrivé de Canton, que le peuple est toujours en mouvement dans la ville, et craint que l'empereur, en apprenant l'état des choses, n'entre dans une violente colère et n'envoie une grande armée pour exterminer les Anglais. Il nous a dit que Yeh et son père, qui sont deux zélés bouddhistes, ont consulté les dieux protecteurs de la cité, et ont assuré qu'on ne devait avoir aucune crainte; d'où il suit qu'on ne préparait rien pour la défense de la ville. Notre correspondant ajoute que dans les proclamations chinoises faites à Canton, les Français ont le pas sur les Anglais. Il en a vu plusieurs émanées des plénipotentiaires et des amiraux, dans lesquelles le nom de lord Elgin (*Li*), occupe la troisième place, tandis que celui du baron Gros (*K'ot*) est le second, et, par suite, K'ot est regardé comme le principal personnage. Cette disposition de noms, regardée comme péjorative par les alliés, est chose assez importante aux yeux des Chinois pour attirer leur attention. Le sam-sz (commissaire du sel) et d'autres grands officiers sont partis pour Fatchan.

« Des dépôts immenses d'armes de toute espèce ont été découverts dans la ville, mais toutes sont en mauvais état, et paraissent être enfouies depuis de longues années. Plusieurs centaines de coolies ont été employés à les retirer, mais ces armes sont en si grande quantité, qu'il a fallu plusieurs jours pour achever l'ouvrage. Un millier de fusils américains ont été aussi trouvés dans des magasins.

« Lundi dernier, les restes des fortifications, qui sont dehors des murs de la ville, ont été renversés, on n'a pas laissé une brique debout. On dit que ces mines, qui faisaient explosion en même temps, présentaient un coup-d'œil magnifique.

« Le yamun de Muh, le général tartare, se prépare à escorter et recevoir les commissaires. Mais la maison a été tellement pillée qu'il faudra probablement quinze jours pour la remettre dans un état convenable. Le yamun est beaucoup plus grand que celui de Pih-Kwei, et, comme ce dernier, consiste en une série de grandes chambres bien meublées et couvertes de papier de Chine.

« Yeh, gouverneur-général, est toujours prisonnier à bord de l'*Inflexible* pendant que Pih-Kwei, le gouverneur, et Muh, le général tartare, remplissent leurs fonctions dans la ville, sous notre surveillance, mais sans qu'on cherche en rien à les retenir.

« Les déprédations commises par les pirates de la rivière, au détriment de leurs compatriotes, en sont arrivées au point de n'être plus supportables. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'amiral Seymour a décidé qu'on leur ferait la chasse. Dans ce but, on prépare une expédition, commandée par M. Felloves du *Cruizer*. Elle se compose de deux navires de guerre et de huit navires de charge conduits par les Anglais et les Chinois; ces derniers sont sous les ordres d'un mandarin. On ne pouvait pas adopter de mesure plus populaire, et la réunion des Anglais et des Chinois est bien calculée pour assurer le succès de l'expédition.

PIÉMONT. — On écrit de Turin au *Corriere mercantile* de Gènes, qu'une nouvelle note, dans des termes très-énergiques, aurait été envoyée par le comte de Cavour au gouvernement de Naples, après le refus fait par celui-ci de restituer le *Ca-gliari*.

FAITS DIVERS.

On sait que, pour contribuer à la régénération de la Sologne, l'Empereur est devenu, depuis 1849, propriétaire des vastes domaines de Lamotte-Beuvron et de la Grillière. D'importants travaux de drainage, de marnage, de reboisement et de construction de prairies, ont été exécutés sur ces domaines, où déjà l'on peut acquérir la preuve que la terre de Sologne n'attend que des capitans et des intelligences en plus grand nombre pour devenir le théâtre d'une agriculture productive.

Nous apprenons aujourd'hui que le Comice agricole de l'arrondissement de Romorantin aura lieu, cette année, à Lamotte-Beuvron, et que, pour cette occasion, l'Empereur vient d'instituer un prix spécial, qui sera décerné au petit cultivateur le plus méritant par la bonne tenue de sa ferme. Voilà, certes, une bonne nouvelle à annoncer à la Sologne. Nous espérons que cette solennité du Comice agricole sera l'occasion d'une très-nombreuse réunion d'agriculteurs, car c'est toujours un spectacle d'intérêt général que le spectacle d'un pays qui, célèbre d'abord par de grands revers agricoles, donne maintenant l'exemple d'améliorations largement conduites.

— Le 15 de ce mois, des ouvriers occupés à creuser des fondations derrière la maison de M. Picon, sur la place du gouvernement, à Alger, ont trouvé, au pied d'un des piliers de l'ancien baigne de la Jénina, une assez grande quantité de pièces d'argent, dont la forme très-irrégulière a embarrassé beaucoup de curieux. Ce sont de vieilles piastres espagnoles coupées jadis pour les besoins de la compagnie française d'Afrique, dans son commerce avec les indigènes de divers points de l'Algérie, et que ceux-ci appelaient *Rial chkoté*. Quoiqu'il manque à ces pièces quelques parties retranchées dans l'opération de la coupe, on y reconnaît facilement les armes d'Espagne écartelées de Castille et Léon, sur une face, et sur l'autre la croix et les colonnes d'Hercule avec une portion de la légende *nec plus ultra*. Ces vieilles piastres avaient été mises dans une peau de bouc, dont on a retrouvé quelques vestiges. M. Picon a fait hommage de cinq de ces pièces au musée d'Alger. Il y en a une de la

coupe d'Alger, trois de la coupe de Bone et une de la coupe de La Calle, qui avait le plus de valeur.

— Presque toutes les forces anglaises dans les Indes sont actuellement en campagne. Le commandant en chef a près de 20,000 hommes sous ses ordres et au moins 15,000 hommes sur ses flancs et derrière lui. Les colonnes Robert's, Rose et Whitlock, sont fortes de 20,000 hommes. Chamberlain doit avoir à sa disposition 10,000 hommes. En tout 65,000 hommes, presque tous Européens, en lutte constante contre l'ennemi. 18,000 Européens, se concentrent dans le Punjab, et 60,000 hommes des armées indigènes de Bombay et de Madras font le service des garnisons.

— Le bureau des postes de Stuttgart (Wurtemberg) se trouve en ce moment en grande perplexité. Il y est arrivé un paquet portant pour suscription: « A la plus belle dame de Stuttgart. »

Le paquet paraît contenir quelque chose de fort riche; il n'est pas lourd et est mou au toucher; son contenu paraît consister en soieries et dentelles. A qui remettre le susdit paquet? Quelle est la belle dame? MM. les secrétaires de la poste ne peuvent tomber d'accord entre eux sur la personne à qui peut être décernée la palme.

On s'est enfin entendu pour nommer une commission qui est chargée de réunir en assemblée générale les plus belles entre toutes, car la question doit être décidée: les dames de Stuttgart l'exigent à cor et à cri.

— On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique*: M. Boussingault vient de publier un article très-intéressant sur l'emploi de la fumée pour préserver les vignes de la gelée. Le savant membre de l'Académie des sciences commence par rappeler les causes qui produisent les gelées pour nos vignobles.

« C'est surtout au printemps, dit-il, que les effets du rayonnement sont le plus nuisibles aux plantes, par la raison toute simple que le refroidissement nocturne peut être tel qu'il amène leurs organes à plusieurs degrés au-dessous de zéro. C'est pourquoi, en France, dans les nuits sereines d'avril et de mai, on ne voit que trop souvent de jeunes pousses perdre leur couleur verte, les fleurs se faner et tomber après avoir été gelées. Les jardiniers attribuent ce résultat fâcheux à la lumière de la lune rousse et leur opinion est fondée sur cette observation, dont personne ne pourrait contester l'exactitude, que, par un ciel couvert, lorsque les rayons de notre satellite n'éclairent pas les plantes, les effets pernicieux ne se manifestent pas.

« Sur les stations élevées des Cordilières, les cultivateurs attribuent aussi à la lumière de la lune les mêmes effets nuisibles sur la végétation; il y a cette seule différence que, selon eux, l'influence pernicieuse persiste durant toute l'année. J'ai eu l'occasion de faire remarquer, qu'en France, la température moyenne des mois où la lune rousse les plantes représente précisément celle du climat constant des Cordilières, où l'on redoute pour les cultures en fleurs, les effets de la gelée: 10 à 14 degrés.

« Arago a démontré que le froid attribué à la lumière de la lune est uniquement la conséquence de la radiation, dans une saison durant laquelle, pendant la nuit, le thermomètre, dans l'air, se maintient fort souvent à 5 ou 6 degrés. Il en résulte que,

— Les bouquins et les tabourets en sont donc aujourd'hui!.... Eh bien, tant mieux!.... la partie redevient égale.

De la main gauche il saisit un pliant. Fargeolles adossé à l'escalier, réduit à l'immobilité par le bras droit, les genoux et les jambes de Jules qui s'étaient entortillés autour de son corps comme un serpent, eut reçu cinq à six violents coups de tabouret avant que les adjudants fussent accourus.

Tous les élèves avaient quitté leur place; nous faisons cercle autour des combattants.

— Dites que vous ne recommencerez pas, s'écriait Jules.

— Non! répondit Fargeolles.

— Eh bien! sept! fit Jules Renaud en tapant une septième fois.

— Non!... hurla Fargeolles.

— Huit! dit Jules, nous verrons qui se fatiguera le premier.

Anciens ou fistaux, les trois quarts des spectateurs se prirent à rire.

Fargeolles, pourpre de rage, répéta non!

— Neuf! soit! continua Jules, et pour la dernière fois, déclarez que vous ne ferez plus de farces!....

— Non! non! non!

— C'est en plein visage que je vous enverrai le coup de grâce, songez-y!

— Renaud a raison, dit un élève.

— Au fait, Fargeolles est assommant avec ses farces, ajouta un second spectateur.

Dix autres firent chorus.

Personne n'alla porter secours au glorieux vétéran de l'école d'Angoulême.

— Eh bien!.... est-ce toujours non?.... demanda Jules.

— Il est encore bon enfant de le ménager de même, reprit le premier élève.

Fargeolles hésitait à répondre.

— Je veux oui... Parlez!... fit Jules.

Le bras levé, il allait frapper enfin; les adjudants, fendant la foule, s'interposèrent et lui arrachèrent le pliant.

Par un juste retour des choses de ce bas monde, le vétéran, tout contusionné, était la risée de l'école.

Jules alla se laver la figure à la fontaine commune installée au pied du grand-mât; il fut interrogé sur-le-champ par l'officier de service qu'on venait de prévenir.

Cet officier était précisément le même qui avait si adroitement fait changer de division au jeune Charles; de son ton le plus sévère, il s'informa de l'origine de la querelle.

— Il y a que Fargeolles est un taquin fieffé! répondit Jules; il lui faut toujours une victime. Il s'est attaqué

d'abord à Pierremont, ensuite à Montaix, qui est entré à l'hôpital quand j'en sortais; maintenant c'est à mon tour sans doute.... il cherche toujours les plus faibles. Comme il me savait un bras malade, il n'a cessé de me harceler jusqu'à temps que n'ait manqué la patience. S'il n'était pas plus sot encore que manqué, il n'aurait pas pris le premier un bouquin et un tabouret; moi, je risquais fort d'être battu.... mais il a commencé, Capitaine, et sans les adjudants, ma foi! j'aurais fini!....

Des murmures en sens divers accueillirent ce rapport; quelques anciens prétendirent que Jules n'aurait pas dû accuser Fargeolles avec tant d'acharnement, que les affaires Pierremont et Montaix ne le regardaient pas, qu'il y avait eu véritable dénonciation.

Mais les avis étant fort partagés, on laissa Jules d'autant plus tranquille qu'il venait de faire preuve d'une rare vigueur.

— S'il avait eu les deux bras également solides, disaient quelques juges du camp, simples amateurs de pugilat, que serait donc devenu le vétéran d'Angoulême.

Du reste, d'après le rapport des adjudants, Fargeolles ayant été sommairement entendu, l'officier ne punit point Jules, mit son adversaire au cachot, et dressa plainte par écrit au commandant de l'*Orion*.

Si Charles avait osé se jeter dans les bras de son ami, il n'y aurait pas manqué, le respect humain l'en empê-

en rayonnant vers les espaces célestes, un végétal peut être facilement refroidi à plusieurs degrés au-dessous de zéro, et, par conséquent, souffrir de la gelée. L'abaissement de température n'aura lieu que par un temps serein, et c'est seulement dans cette condition que la lune pourra être visible; on ne la verra jamais dans les conditions défavorables au rayonnement. Ainsi, comme l'a dit Arago, l'observation des jardiniers n'est point inexacte, mais elle est incomplète, car il est de la dernière évidence, et les cultivateurs ne le savent que trop, que dans les mois d'avril et de mai, les plantes gèlent quelquefois pendant la nuit, alors même que la lune n'est pas sur l'horizon.»

Après avoir rappelé les différents procédés employés par les Indiens sous les Incas et par d'autres peuples pour enfumer l'air, et faire un rideau artificiel qui protège les récoltes contre la gelée, M. Boussingault continue ainsi :

« Quelles sont les matières à très-bas prix répandant le plus de fumée? Cette question, je l'ai posée devant plusieurs de mes confrères de l'Académie des sciences. Le résultat a été que l'on devait employer, comme combustibles capables de troubler, en brûlant, une grande masse d'air, le goudron de houille, la naphthaline, la résine, les bitumes. Ces substances ont une très-faible valeur; on pourrait en former soit des torches, soit des lampions dont quelques-uns suffiraient certainement pour troubler la transparence d'une couche d'air reposant sur un hectare de terrain. La naphthaline, substance blanche, solide, cristalline, comparable à la cire, dont on ne sait que faire, précisément parce qu'elle fume trop quand elle brûle, aurait sur les goudrons la qualité très-appreciable d'un transport facile et celle de ne pas salir ce qui serait en contact avec elle.»

— Le château de Framboisy, qu'on croyait être une pure invention du poète pour les besoins de sa chanson, existe réellement, et, ce qui est tout aussi étonnant, c'est qu'il n'est situé ni en Gascogne, ni en Poitou, ni en Bretagne, ni dans l'Armagnac; il est situé à deux pas de la capitale, à Cormeille-en-Parisis, rue de Franconville. Ce fait est authentique et résulte d'une affiche placardée dans Paris, annonçant que la Scierie ou château de Framboisy sera vendue dimanche prochain, en l'étude de M^e Viollette, notaire audit Cormeille-en-Parisis, sur la mise à prix de 5,500 francs. Est-ce clair et net?

— On sait que le dernier des rois des Mogols a été condamné à la transportation à vie. C'est au milieu de la sauvage population d'un groupe de petites îles, situées dans la baie du Bengale, qu'il passera les dernières années ou plutôt les derniers mois de sa misérable existence. Depuis l'année 1824, époque où l'expédition anglaise contre le Birman s'assembla au port Cornwallis, on n'a guère entendu parler des Andamans, en Angleterre, et leur position sur la carte est toujours en quelque sorte inconnue. On sait néanmoins que les Andamans se complaisent à orner leurs cabanes de hures d'une espèce de sangliers. Ils sont accusés, en outre, de cannibalisme.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Un décret du 23 mars nomme S. Ex. le maréchal duc de Malakoff ambassadeur à Londres. (Moniteur.)

cha; il ne put que lui serrer la main. A l'heure de la récréation, il le félicita de tout son cœur.

— On a été juste au moins, cette fois, dit-il, je tremblais qu'on ne vous mit en prison ensemble.

— Pour le coup ça risquait de mal tourner! dit Jules; la leçon suffira, j'espère, il ne se frotera plus à nous!... je connais ces taquins-là, mon cher. L'on n'a qu'à montrer les dents fort et ferme, ils rentrent les ongles.

— Oui! dit Charles, mais ils tâchent ensuite de vous égratigner en dessous...

— Oh!... qu'il égratigne, je mordrai! répliqua Jules en riant.

La leçon fut plus sévère et plus complète encore que les deux élèves ne s'y attendaient. Le commandant menaça Fargeolles de le faire chasser à la première rixe, le tint au cachot pendant dix jours et le priva de sortie pour six mois.

— Enfin M. Labranche arriva de Brest.

Sa visite à bord de l'*Orion* fut la seconde édition de sa visite à Angoulême.

Fargeolles humilié, dépopularisé, vaincu, se voyant réduit à l'impuissance, sentit qu'il fallait se rattraper à tout prix.

Quatre mois après il était élève d'élite.

Comme tel, il portait une ancre brodée au collet de son paletot de grande tenue; il avait conquis la bienveillance des professeurs qui lui donnèrent les meilleures

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

VILLE DE SAUMUR.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE.

CONCERT

Du 25 mars 1858, 7 heures 1/2 du soir.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1° Ouverture de l'Italienne à Alger. ROSSINI. MEMBRÉE.
- 2° Page, Ecuyer, Capitaine. — scène. BELLINI.
- 3° Quatuor des Puritains. BELLINI.
- 4° Adagio et Final du 1^{er} trio de Beethoven, transcrit pour piano et orgue. A.-B. NELDY.
- 5° Dieu seul me la rendra — lamento (avec accompagnement d'orgue, par M. A.-B. Neldy). HENRION.
- 6° Rataplan, chœur de la Fille du Régiment. DONIZETTI.

DEUXIÈME PARTIE.

- 1° Ouverture de Marguerite d'Anjou. METERBEER. ADAM.
- 2° Grand air du Châlet. BERTINI.
- 3° Andante et Scherzo du 1^{er} sextuor, pour piano, deux violons, alto, violoncelle et contre-basse. HALÉVY.
- 4° Duo de la Reine de Chypre — ténor et basse. A.-B. NELDY. AUBER.
- 5° Carnaval de Venise, variations pour orgue, avec accompagnement de piano.
- 6° Chœur des pêcheurs de la Muette.

Une quête pour les pauvres sera faite entre les deux parties.

On lit dans le *Phare*, de Nantes, du 21 mars: « Une dépêche télégraphique, reçue hier à la marine, prescrit de lever les hommes de vingt ans à quarante ans, n'ayant pas quatre ans de service. »

On lit dans l'*Union bretonne*:

Un des plus grands capitalistes de Paris vient d'acquiescer, à Saint-Nazaire, des terrains pour une valeur de près de 2 millions.

Cette acquisition est faite dans le but de fonder, au cœur même de la ville, un quartier uniforme et magnifique, dans lequel seraient compris une Bourse et un théâtre.

On veut faire, dans un bref délai, de Saint-Nazaire, une cité importante, en même temps que le plus grand port français sur l'Océan.

Il est peut-être regrettable que les Nantais abandonnent ce soin à des étrangers qui spéculeront uniquement à leur profit et qui finiront par créer, entre notre ville et Saint-Nazaire, un antagonisme sur lequel nous n'avions pas compté assurément, lorsque nous poursuivions laborieusement la fondation d'un avant-port à l'embouchure de la Loire.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

LES PASTILLES ET LA POUDRE DU D^r BELLOC, qui sont si efficaces contre les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, la constipation et les mauvaises digestions, ne se délivrent qu'avec l'extrait du rapport approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 27 décembre 1840. Chaque préparation est accompagnée d'une instruction. On les trouve chez tous les pharmaciens dépositaires de la Poudre purgative de Rogé. (163)

GRIPPE.

On lit dans le N^o 30 du tome 5 del *Union médicale* les observations suivantes :

« La maladie régnante n'a aucune gravité: le repos au lit ou dans une chambre chaude, une infusion émolliente et un béchique convenable, tel est le traitement simple à suivre. Au nombre de ces béchiques il convient de mettre au premier rang, par ordre d'ancienneté et d'efficacité, la Pâte de Regnaud aîné. Il n'est pas de préparation plus inoffensive et mieux appropriée aux exigences de l'épidémie actuelle. Elle calme les quintes fatigantes de toux, adoucit la poitrine et facilite l'expectoration. Son usage est généralement prescrit par les praticiens les plus célèbres. »

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.

Plus de feu! 40 ans de succès!

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt: à Angers, chez Manière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (25)

Les Plumes-Dupré sont toujours en très-grande vogue. En effet, il suffit d'en faire usage une seule fois pour en reconnaître la supériorité sur tous les autres genres de plumes métalliques. L'ingénieux système de réservoir inventé par M. Dupré (*Plumes expéditives*) est une innovation heureuse et simple à la fois. Permettant de faire une grande quantité de lignes sans reprendre d'encre, et l'excellente qualité de la plume y aidant, on est étonné de la facilité avec laquelle on fait les traits les plus fins et les plus purs.

On obtient également des résultats surprenants avec les plumes du même inventeur connues sous le nom de *Plumes à pointe coulante*. Elles sont moins chères que les premières et d'une grande économie pour les personnes qui écrivent souvent. Ce système est aussi ingénieux que le premier, et les deux font le plus grand honneur à M. Dupré, qui a su, dans ses produits, allier la qualité supérieure au bon marché. Nous connaissons des bureaux où l'on n'écrivait encore presque exclusivement qu'avec des plumes d'oie, ne pouvant en employer d'autres, lorsque les Plumes-Dupré ont paru, l'essai en a été fait, et il est resté couronné d'un plein succès: depuis lors elles y sont en usage. La fabrication, quoique établie sur une grande échelle, suffit à peine à la consommation. Avant peu on en verra dans toutes les mains. Nous pensons donc rendre un véritable service à nos lecteurs en les leur faisant connaître: car qui n'est flatté d'écrire avec une bonne plume? (Voir aux annonces.)

BOURSE DU 23 MARS.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 69 65.

4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Ferme à 94 00.

BOURSE DU 24 MARS.

3 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 69 65.

4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Ferme à 93 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

notes. Le commandant lui fit grâce des deux mois de consigne auxquels il était encore condamné.

En mathématiques, calcul et dessin, il l'emportait sur Pierremont; en manœuvre, il ne le cédait guère qu'à Jules Renaud.

Dans les écoles spéciales, vers le milieu de l'année d'études, s'opère toujours un mouvement funeste aux laborieux piocheurs, c'est lorsque les paresseux se mettent enfin à l'ouvrage et tâchent de rattraper le temps perdu.

Une sérieuse émulation s'établit; chacun prépare l'examen de sortie. Et bientôt les distances relatives des concurrents changent à vue d'œil. Les simples travailleurs, qui, durant les premiers mois, ont constamment souffert de la turbulence des faiseurs de farces, des flâneurs, des amateurs de jeu, se voient avec découragement dépassés par une grande partie de leurs remuants voisins.

La facilité supplée au travail, et l'emporte trop fréquemment. Une nouvelle classification s'ensuit. L'intelligence, presque seule, établit les positions respectives. Les premiers rangs se partagent entre les meilleurs sujets et les pires tracassiers. Les piocheurs, proprement dits, tiennent le milieu. Les paresseux peu intelligents traînent à la queue dans la promotion. Enfin, parmi les derniers, on remarque encore quelques enragés de plaisirs, esprits ardents et ouverts, distraits, manquant de

ténacité, ou comptant trop sur leurs moyens naturels. Ces traînants ne s'y prennent jamais assez tôt pour se rattraper.

Fargeolles s'y prit à temps; il avait l'expérience de sa première année d'Angoulême, il sentait le besoin de refaire sa popularité; en outre, les menaces du capitaine Labranche lui tenaient à cœur.

Il était, sans contredit, l'un des dix plus forts en mathématiques et en manœuvres.

M. Labranche, ayant reçu, vers cette époque, un ordre d'embarquement, vint voir son pupille d'adoption, et avec une émotion paternelle, le félicita de son excellente conduite.

— Enfin, mon cher Emile, lui dit-il, d'un ton sérieux et tendre à la fois, enfin, tu deviens sage; tu te ranges à mes conseils; je suis heureux de voir que tu seras un jour un brave officier comme ton père.

Fargeolles se montra presque affectueux envers son rude Mentor, qui l'encouragea chaudement à persévérer, et ne partit pas sans l'avoir recommandé à plusieurs de ses collègues du vaisseau.

Charles de Pierremont tenait fidèlement sa promesse. Pendant les récréations, il refaisait l'éducation mathématique de Jules Renaud. Sa tâche fut plus pénible, plus longue surtout qu'ils ne s'y attendaient l'un et l'autre.

(La suite au prochain numéro.)

Expédition franc de port jusqu'à destination.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS.

TROUSSEAUX

A PRIX FIXE.

CACHEMIRE FRANÇAIS

ET

Rue du Bac, 33, et de l'Université, 25, Faubourg Saint-Germain, à Paris.

ET

LAYETTES.

DE L'INDE.

Les Propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons FRANCO, et toute expédition au-dessus de 25 FRANCS EST AFFRANCHIE POUR TOUTES LES LOCALITÉS DE LA FRANCE. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la Province. — Cette maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France; elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages dans diverses contrées sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; elle les signale à la défiance et au mépris publics. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins, est adressé aux personnes qui le demandent. (164)

ENTREPRISE L.-P. CHATELAIS,

COMMISSIONNAIRE DE ROULAGE A SAUMUR ET CHOLET.

CHOLET
ET LA VENDÉE,

Départ tous les jours.

BRESSUIRE
ET LES DEUX-SÈVRES,

Départ tous les quatre jours, 15, 19, 23, 27, 31 mars, etc.

NIORT
ET LA SAINTONGE,

Départs réguliers.

LE MANS
LA NORMANDIE ET LA BRETAGNE,

Départ deux fois la semaine.

Service de CAMIONNAGE pour le CHEMIN DE FER, petite vitesse.

Service de FACTAGE pour le CHEMIN DE FER, grande vitesse.

Pour le roulage, les chargements se font la veille.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DUGUÉ.

Les créanciers de la faillite du sieur Dugué, marchand de pierres à Saint-Cyr-en-Bourg, sont invités, conformément à l'article 462 du Code de commerce, à se trouver, le 31 mars prochain, à 8 heures 1/2 du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

Le Greffier du Tribunal,
(169) E. CORNILLEAU.

A LOUER

BOUTIQUE ET PORTION DE MAISON, rue de la Comédie, n° 11. S'adresser à M. NANCEUX. (165)

A LOUER

Garnie ou non garnie, **UNE MAISON**, Située commune de Saint-Martin, Près le château de Boumois. S'adresser au bureau du journal, ou chez M. VAILLIER, huissier. (166)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER,

Une PROPRIÉTÉ, situé à Saumur, dépendant de la succession de M. de Charnière, consistant en une maison, cour et jardin, joignant le quai Saint-Nicolas, et en une autre maison joignant la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans son ensemble 1,507 mètres carrés, est limitée au levant par la maison de M. CHARLES RATOUIS, au couchant par celle de M^{me} HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au château de Prenil, près Doué, ou audit M^e LEROUX. (684)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON,

Rue de la Visitation, n° 6.

MAISON,

Rue de la Visitation, n° 8.

MAISON,

Rue des Capucins, n° 50.

S'adresser audit notaire. (63)

A VENDRE

Ou à Louer,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue du Pavillon, n° 1^{er},

Actuellement occupée par M. Paterné, et composée de salon, salle à manger, cuisine et office au rez-de-chaussée; 4 chambres à coucher et 2 cabinets au premier étage, mansarde et deux greniers; cour dans laquelle sont des bâtiments de servitude, cave voûtée au-dessus de laquelle sont 2 grands magasins.

Cette maison joint au levant M. Allotte.

S'adresser audit sieur PATERNE, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (105)

AVIS.

Plusieurs belles montres vitrées, couleur chêne; cinquante beaux tiroirs, même couleur, avec poignées en cuivre; trois beaux comptoirs en chêne; six mètres de rayons sur trois mètres de hauteur, garnis de tiroirs par le bas. Tous ces objets sont en très-bon état et seront vendus très-bon marché.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (167)

A VENDRE.

UNE AMÉRICAINE toute neuve.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER.

Diverses sommes sur hypothèque.

S'adresser audit notaire. (731)

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ DE BEAUVAIS,

Composée de maison de maître et des fermes de la Cour-de-Beauvais, du Moulin-de-Molivaix, du Pré-Picantin et de la Coutancière; le tout situé sur les communes de Denezé et de Roche-menier, arrondissement de Saumur, d'un produit net de 3,000 fr., aux termes de baux authentiques.

S'adresser: soit à M. Grandmaison, propriétaire à Saumur; soit à M^e DUTERME, notaire audit Saumur.

A VENDRE

Au pair,

SIX ACTIONS

de l'ex-société Préau, Vriagnault et C^{ie}, Avec faculté d'accepter les statuts de la société qui l'a remplacée et, par suite, les dividendes que cette société pourra donner au mois de mai prochain.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

Suivant exploit de Mauriceau, huissier à Saumur, du vingt mars mil huit cent cinquante-huit, enregistré,

Renée Rivière, femme d'Alexis Bompois, marinier, demeurant aux Tuffeaux, commune de Chenehutteles-Tuffeaux,

A formé contre son mari une demande en séparation de biens, devant le tribunal civil séant à Saumur,

Et a constitué sur cette demande M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur.

A Saumur, le 23 mars 1858.

(168) CHEDEAU.

MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M^{me} veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,

PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^{me} veuve de FOS-LETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (236)

Un horloger-bijoutier demande un apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

Medaille de prix à l'Exposition de Laval (1857), pour les deux systèmes de plumes ci-après:

DEUX BREVETS D'INVENTIONS POUR 15 ANS, s. g. d. g.

PLUMES-DUPRE,

DITES EXPÉDITIVES. Douceur, durée et beauté d'écriture. 40 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 1 franc; la douzaine, 25 centimes.

PLUMES-DUPRE,

DITES A POINTE COULANTE. Douceur et beauté d'écriture. 20 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 60 centimes; la douzaine, 20 centimes.

Dépôt, pour l'arrondissement, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Petit-Maure à Saumur, et dans toutes les villes de France. (647)

Saumur, imprimerie de P. GODET.